FAIRE N°41 - Appel d'offres pour la fourniture d'agrégats pour l'année 1978.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

sdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue de la réalisation de divers travaux de Génie Civil en régie commule, durant l'année 1978, je vous demande, conformément au Code des Marchés Publics :

- de m'autoriser à lancer un appel d'offres pour l'acquisition d'Agrégats

- d'approuver le Cahier des Charges établi à cet effet

- de m'autoriser à passer un marché avec le fournisseur présentant l'offre plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Vu
Pour le Préfet et par délégation
le Directeur des Finances et des
collectivités locales
Signé : Paul PASTOR
Pour copie conforme
Saint-Denis, le 21 novembre 1977
Le Chef de bureau délégué
J. LACOSTE